Objectifs pédagogiques

A la fin du module le résident :

- 1) Saura poser le diagnostic des grandes maladies et des syndromes chroniques ou récurrents fréquemment rencontrés en Médecine générale :
 - dans le domaine cardio-vasculaire
 - en cancérologie
 - en psychiatrie
- dans le domaine dégénératif (rhumatologique, neurologique, dermatologique, pulmonaire)
- 2) Connaîtra l'évolution naturelle de la maladie et des complications
- 3) Pourra décrire les différents stades évolutifs
- 4) Pourra citer divers états psychologiques du patient atteint d'une maladie chronique ainsi que ceux de son entourage
- 5) Connaîtra les principes fondamentaux de l'annonce d'une maladie chronique au patient et à sa famille
- 6) Saura planifier les ressources thérapeutiques
- 7) Saura planifier la prise encharge dans le temps en fonction de l'évolution probable
- 8) Saura comment mobiliser l'entourage et mettre en œuvre des stratégies d'aides de la part des proches ou des institutions
- 9) Aura compris la nécessité de toujours réévaluer un malade chronique
- 10) Connaîtra les traitements courants de ces affections même s'il n'en est pas le prescripteur, en connaîtra les indications, complications et saura poser la base d'une évaluation bénéfice/risque d'un traitement dont le quotient bénéfice/risque se modifie en fonction de l'évolution de la maladie
- 11) Sera prévenu du risque de routine et de banalisation car l'aggravation n'est pas toujours évidente, mais saura évoquer les diverses évolutions prévisibles pour les prévenir
- 12) Saura instituer une collaboration en préservant se secret professionnel
- 13) Saura tenir compte des co-pathologies qui peuvent survenir
- 14) Remettra en cause un diagnostic pourtant admis depuis longtemps

- 15) Saura prendre en compte (énumérer) les critères sociaux et environnementaux pouvant améliorer ou dégrader la qualité de la prise en charge médicale
- 16) Saura juger de la pertinence et de l'étendue de l'information à apporter au patient et à son entourage. Préservera le secret professionnel tout en favorisant la prise en charge pluridisciplinaire
- 17) Pourra définir les domaines où des actions d'éducation du patient ou de l'entourage seront possibles.